

Séance publique - 21 octobre 2024

## **AMENDEMENT - Taux kilométrique R-PASS aligné sur la LKW Maut**

**Rapport N° CD-2024-3-7-1 / N° applicatif 10657**

### **Exposé sommaire**

Les alsaciens et les alsaciennes se sont prononcés à 80% (sondage OpinionWay) en faveur de la mise en application d'une taxe poids lourds sur les routes alsaciennes, à l'image de ce qui existe déjà chez nos voisins allemands depuis 20 ans, et dans de nombreux autres pays européens.

La préoccupation des alsaciennes et des alsaciens est bien de retrouver un trafic poids lourds inférieur à ce qu'a généré en Alsace la mise en place de la LKW Maut il y a 20 ans.

L'augmentation de la LKW Maut de 0,15 euros/km en décembre 2023, a généré un report supplémentaire de trafic poids lourds de +30% sur les deux derniers mois écoulés (août et septembre 2024 par rapport aux mêmes mois de l'année précédente)

Fixer le taux kilométrique de R-PASS à 0,15 euros reviendrait à espérer au mieux retrouver la situation d'avant décembre 2023. Cela reviendrait à considérer le trafic poids lourds comme acceptable pour les alsaciennes et les alsaciens jusqu'en décembre 2023.

Or l'explosion du trafic poids lourds, effective depuis 20 ans, est bien le problème sur lequel les alsaciens et les alsaciennes nous ont demandé d'agir.

Le présent amendement propose donc de retenir un alignement strict sur le taux kilométrique pratiqué en Allemagne, à savoir 0,34 euros/km.

### **Amendement, page 4 :**

#### **REMPACER :**

"Enfin, un tarif moyen de 0.15 €/km permettrait de rétablir l'écart initial entre les coûts du transit en Alsace et en Allemagne (0.34 €/km en Allemagne actuellement) et, ainsi, d'annuler ce dernier report en affectant de façon minimale l'économie locale."

#### **PAR :**

"Conscients que l'équilibrage du trafic de transit poids lourds de part et d'autre du Rhin ne pourra être incité qu'avec une mise à niveau du taux de taxation entre l'Alsace et l'Allemagne, le taux kilométrique R-PASS sera de 0,34 euros/km, à hauteur de la LKW Maut Allemande. Ce taux kilométrique pourra être réévalué par la suite.

Pour éviter dans le futur de reproduire des reports de trafic poids lourds, il sera nécessaire d'engager un travail politique constructif avec nos voisins allemands ainsi qu'avec la Région Grand Est"

Déposé par **M. Damien FREMONT** pour le groupe **Alsace écologiste, citoyenne et solidaire**.



Damien FREMONT